

Mascus : la nouvelle offensive contre les femmes

Dans le sillage de ses travaux précurseurs sur l'industrie de la pornographie et la parution de son rapport « *Porno : l'enfer du décor* » en 2022, la délégation aux droits des femmes du Sénat a été la **première assemblée politique** à se saisir, dès novembre 2025, de la question du masculinisme, dans toutes ses acceptions : numérique, économique, sociétale, sécuritaire mais aussi, et surtout, politique.

Après sept mois de travaux, une centaine de personnes auditionnées, des déplacements de terrain, une analyse des contenus masculinistes relayés en ligne, les rapporteuses appellent aujourd'hui à un **réveil des consciences** : en s'attaquant au **principe d'égalité** entre les femmes et les hommes, en cherchant à **disqualifier sans cesse la parole** des femmes, en remettant en cause des **droits acquis** au prix de décennies de luttes, en affichant une **misogynie violente et décomplexée**, les mouvements masculinistes représentent un **risque réel pour notre démocratie et notre cohésion sociale**. Ils doivent être pris au sérieux et constituent aujourd'hui un **enjeu majeur de politique publique**, en matière d'égalité, d'éducation, de santé mentale, de lutte contre les violences ou de sécurité.

Le rapport de la délégation retrace la **généalogie** de ces mouvements et propose un **état des lieux** de leurs configurations actuelles, analyse leurs mécanismes de production et de diffusion, ainsi que les **mécanismes d'adhésion** à ces discours, qui témoignent d'une **banalisation** croissante de leurs codes et, dans certains cas, d'un risque de **radicalisation** pouvant mener à la violence, voire au terrorisme.

Les masculinismes d'aujourd'hui ne sont pas qu'une simple « tendance » sur les réseaux sociaux. Ils constituent un **mouvement social et politique** qui vise à anéantir les droits des femmes et, *in fine*, à démanteler notre socle démocratique.

Pour combattre le poison du masculinisme et protéger les enfants, la délégation formule **24 recommandations** autour de **quatre grands axes** : faire de la lutte contre le masculinisme un enjeu majeur de politique publique, réguler et assainir l'espace numérique, repérer et prévenir les trajectoires de radicalisation, réveiller les consciences en mobilisant l'ensemble de la société.





Les principales recommandations

Parmi les 24 adoptées par la délégation, en reprenant la numérotation du rapport

Faire de la lutte contre le masculinisme un enjeu majeur de politique publique

1. Nommer le masculinisme et porter ce sujet au cœur de débat public.
3. Élaborer une stratégie interministérielle, pilotée par une structure unique, chargée de l'observation du masculinisme et de la coordination des politiques publiques de prévention et de lutte contre les mouvements masculinistes.

Réguler et assainir l'espace numérique

4. Faire entrer les contenus masculinistes dans l'analyse des risques systémiques prévue par le DSA et, dans ce cadre, imposer aux plateformes numériques de définir de manière précise les contenus à caractère sexiste, misogyne ou masculiniste au sein de leurs conditions générales d'utilisation (CGU).
5. Développer des campagnes :
 - de sensibilisation destinées à mieux faire connaître le fonctionnement des systèmes de recommandation (algorithmes) ;
 - d'information, sur les réseaux sociaux, reprenant les codes numériques des jeunes générations, pour diffuser des messages de prévention, d'égalité, de consentement, de non-discrimination, de respect et de lutte contre le harcèlement.
6. Faire de la protection des mineurs une priorité de l'action publique en interdisant par la loi l'accès aux réseaux sociaux pour les mineurs de moins de 15 ans.
7. Porter, au plan européen, l'ambition de s'attaquer au modèle économique des plateformes et réseaux sociaux, en mettant en œuvre une stratégie de démonétisation des contenus sexistes, misogynes et masculinistes, visant à priver ces contenus de revenus publicitaires.
10. Créer une amende forfaitaire délictuelle pour les outrages sexistes en ligne.

Repérer et prévenir les trajectoires d'adhésion et de radicalisation masculinistes

11. Garantir l'effectivité des séances d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (Evars) sur l'ensemble de la scolarité en s'assurant que l'agrément délivré aux associations intervenant dans le champ de l'Evars est fidèle aux orientations définies par le programme national.
12. Intégrer dans l'éducation aux médias une compréhension critique des algorithmes, des discours des influenceurs et du fonctionnement des plateformes.
14. Mettre en place un plan national de formation interministériel consacré à la compréhension, au repérage et à la prévention des trajectoires masculinistes, ainsi qu'à la détection de la radicalisation.
16. Intégrer le masculinisme dans les dispositifs de soutien à la parentalité par l'intermédiaire des associations familiales ou des associations de familles monoparentales.
18. Doter chaque institution publique susceptible de contribuer à la prévention et à la détection de la menace terroriste masculiniste de « référents » dédiés en matière de radicalisation, clairement identifiés, sensibilisés et formés, en lien direct avec les services du renseignement intérieur.
20. Mobiliser davantage, via la publication d'une circulaire de politique pénale, la qualification de crime haineux fondé sur le genre afin de mettre fin à l'invisibilisation des crimes de haine sexistes, et, plus globalement, intégrer davantage la violence de genre dans les incriminations pénales retenues par les parquets.

Réveiller les consciences en mobilisant l'ensemble de la société

21. Reconnaître et sécuriser financièrement le rôle des associations féministes dans la lutte contre les mouvements masculinistes.
23. Faire de la Journée nationale de lutte contre le sexisme du 25 janvier une Journée nationale de lutte contre le sexisme *et le masculinisme*.

I. MASCULINISME : LA HAINE DES FEMMES EN ÉTENDARD

A. Généalogie et anatomie des mouvements masculinistes : les multiples reconfigurations d'une masculinité hégémonique et violente

Historiquement, les mouvements masculinistes actuels sont les héritiers de mouvements antiféministes plus anciens, remontant à la fin du XIX^e siècle. Ils se sont souvent manifestés en réaction à l'avancée des mouvements féministes et aux progrès des droits des femmes. Ils entretiennent également une confusion en se présentant comme le pendant masculin du féminisme.

Si leurs formes évoluent, leur logique demeure la même : contester l'émancipation des femmes, réaffirmer une **domination masculine** présentée comme naturelle et **remettre en cause les progrès accomplis en matière d'égalité**.

“

Le masculinisme est un mouvement social et politique de mise en pratique concrète de l'antiféminisme (...) dans le but politique de faire reculer les droits des femmes.

Pauline Ferrari, journaliste et autrice de *Formés à la haine des femmes*

Ces discours masculinistes s'appuient sur des récits fondateurs, à la fois victimaires et dominateurs, tels que le mythe de « l'égalité déjà là », ou celui d'une « crise de la masculinité » qui ferait des hommes les victimes des évolutions sociales contemporaines. Ils reposent sur une contradiction apparente présentant les hommes comme les victimes d'une société devenue hostile à leur égard tout en défendant une vision viriliste et hiérarchisée des rapports entre les sexes.

“

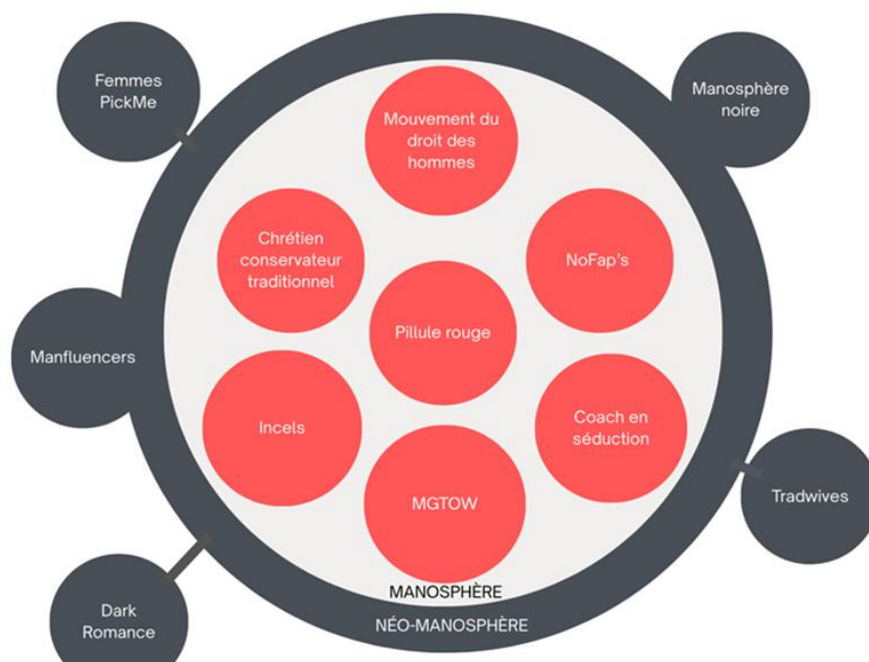
Il n'est pas pertinent d'analyser l'essor masculiniste comme une « crise de la masculinité » (...) tant la crise est permanente, mais aussi parce que c'est souvent une façon de reprocher au féminisme d'être allé « trop loin ».

Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers

Ces récits et représentations se déclinent toutefois dans une **grande diversité de courants et de communautés**. La « manosphère » regroupe ainsi des communautés aussi diverses que :

- les *pick-up artists* : véritables brigades de harcèlement et de contournement du consentement des femmes ;
- les MGTOW (*Men Going Their Own Way*) qui prônent le retrait volontaire des relations durables avec les femmes mais sont obsédés par le contrôle de ces dernières ;
- ou encore les *incels* (*involuntary celibates*, ou « célibataires involontaires ») : une des communautés les plus radicales du masculinisme contemporain.

Les mutations de la manosphère



Source : Samuel Tanner et François Gillardin

Longtemps structurés autour de ces communautés relativement identifiables, **les mouvements masculinistes ont progressivement évolué vers un écosystème plus large et plus diffus**, dans une « néo-manosphère » qui s'est diversifiée et partiellement fondue dans la culture internet populaire.

B. Des relais multiples qui accélèrent la diffusion du masculinisme

Longtemps cantonnés à des espaces militants ou à des communautés confidentielles, les discours masculinistes circulent désormais bien au-delà de leurs sphères traditionnelles. Cette diffusion s'appuie sur des **relais multiples et puissants qui se renforcent mutuellement** : les plateformes numériques, des réseaux politiques et technologiques au service de la cause masculiniste, des intérêts économiques convergents et un terreau sociétal favorable.

Les plateformes constituent aujourd'hui la principale caisse de résonance des discours masculinistes : leurs algorithmes privilégient les contenus susceptibles de **retenir l'attention**, tandis que les **mécanismes de recommandation** orientent progressivement les utilisateurs vers des contenus toujours plus radicaux.

Cette combinaison favorise la **banalisation et la diffusion des représentations masculinistes**.

26 minutes

C'est le temps qu'il faut à un jeune homme pour se voir recommander en ligne des contenus masculinistes

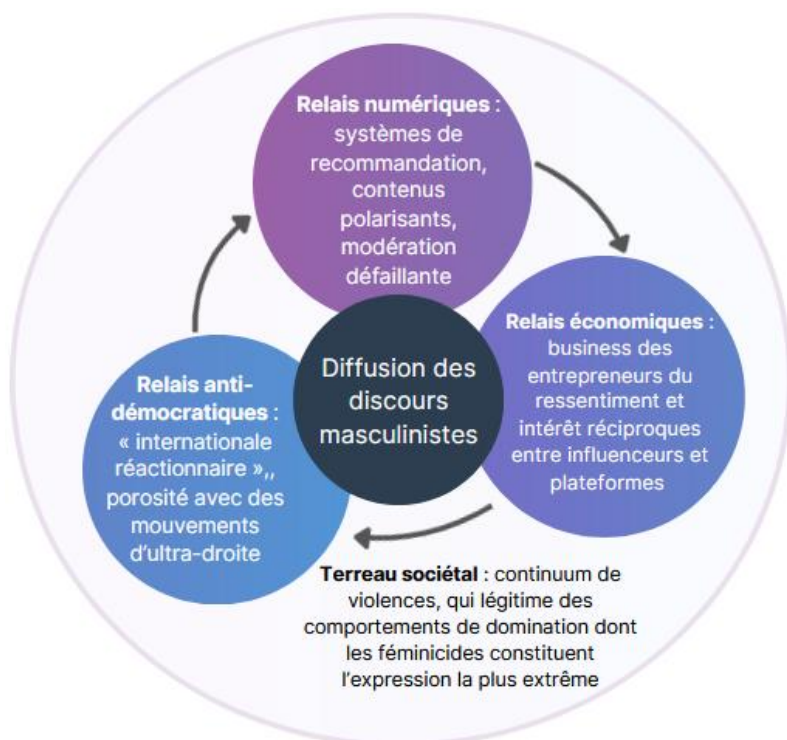
Source : Université de Dublin

“

Quand on est un jeune homme en ligne, tous les chemins semblent mener au masculinisme.

Cécile Simmons, chercheuse spécialiste des questions de malveillances numériques et de genre

Les relais du masculinisme



Source : Délégation aux droits des femmes

Les mouvements masculinistes bénéficient également de **relais anti-démocratiques**.

Ils s'inscrivent dans une « **internationale réactionnaire** » qui entretient des liens croissants avec certains mouvements anti-droits, d'ultra-droite et les formes les plus radicalisées des extrémismes violents.

Ils constituent par ailleurs un **marché particulièrement lucratif**, fondé sur l'exploitation des fragilités masculines et nourri par une **convergence d'intérêts entre influenceurs masculinistes et plateformes numériques**, qui tirent profit de la viralité de contenus polarisants.

Enfin, ces relais s'appuient sur un terreau sociétal favorable à la diffusion des discours misogynes au sein duquel les mouvements masculinistes contemporains ne constituent que la pointe émergée de l'iceberg.

Ils prospèrent dans une société encore marquée par des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes, des stéréotypes sexistes et un niveau élevé de violences faites aux femmes.

22 millions

C'est le nombre de Français qui adhèrent à, au moins, une forme de sexisme.

Dont **10 millions**

À un sexisme dit « hostile ».

Source : Haut Conseil à l'égalité, « Rapport annuel 2026 sur l'état des lieux du sexisme en France »

C. De la popularisation des codes « mascu » au risque de radicalisation violente

1. Une adhésion croissante et diffuse, portée par une imprégnation culturelle « à bas bruit »

Les travaux de la délégation montrent que les masculinismes progressent moins par une adhésion revendiquée à une idéologie structurée que par **une imprégnation culturelle diffuse**. Samuel Comblez, de l'association e-Enfance, décrit ainsi une forme de « **petite pluie fine** » qui, par l'accumulation de contenus, de références et de représentations, modifie progressivement les perceptions des rapports entre les femmes et les hommes.

Les auditions ont mis en évidence une véritable « **socialisation idéologique à bas bruit** ». Les discours masculinistes empruntent désormais les codes du divertissement et de la culture populaire et numérique.

Discours masculinistes, « mâles sigma » et pop culture

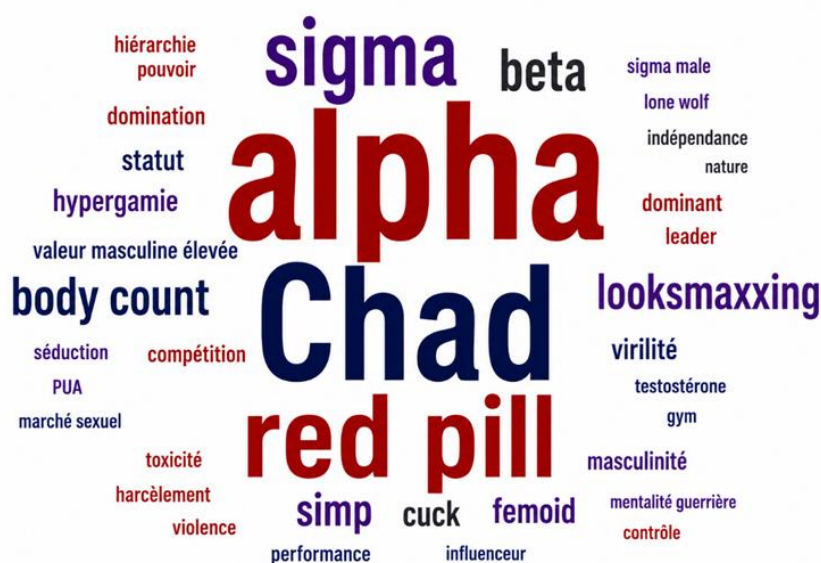


Source : Samuel Tanner et François Gillardin

Mêmes, vidéos courtes, conseils de séduction ou de musculation permettent à ces représentations de **circuler bien au-delà des communautés** qui s'en revendiquent explicitement.

Cette **popularisation** passe également par des figures comme celle du « mâle sigma », ainsi que par un vocabulaire largement diffusé auprès des jeunes générations.

Exemples d'expressions issues de la manosphère



Source : Délégation aux droits des femmes

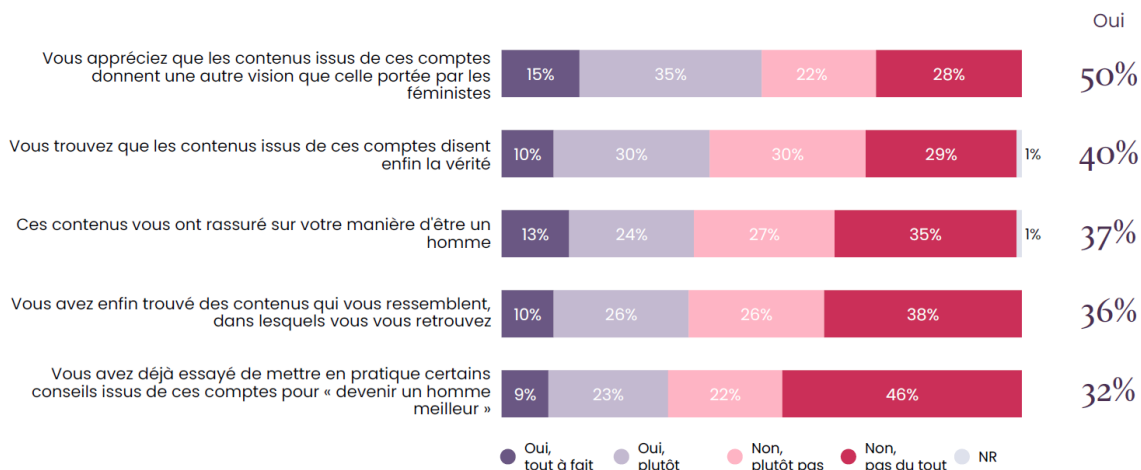
Des termes tels qu'« alpha », « sigma », « Chad », « body count » ou « looksmaxxing » ne constituent **pas de simples effets de mode linguistiques** : ils véhiculent une vision hiérarchisée et profondément inégalitaire des rapports sociaux et de genre.

Les discours masculinistes dépassent aujourd'hui largement les seules communautés qui s'en revendiquent et **imprègnent** plus largement non seulement les représentations collectives, mais aussi **les comportements de ceux qui y sont exposés**.

” L'impact des influenceurs sur la perception masculine et les comportements - *Base Connaissent*



Q. Et toujours concernant ces influenceurs ou comptes d'influence relayant des contenus sur la virilité, le rapport aux femmes, le consentement... (Alex Hitchens, Andrew Tate, etc.), diriez-vous que... ?
 Résultats présentés sur la base de ceux qui connaissent au moins un compte, soit 43% de l'échantillon.

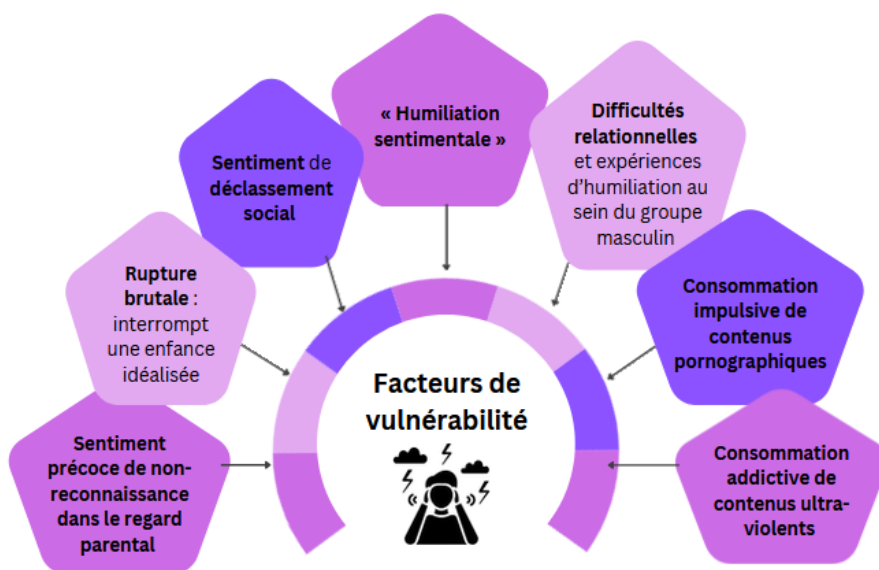


Sondage OpinionWay pour Sidaction

2. Un risque de radicalité pouvant mener à la violence : repérer les « signaux faibles » du masculinisme radicalisé

L'adhésion aux représentations masculinistes ne conduit évidemment pas mécaniquement à la violence. Pour certains profils, la frontière entre adhésion, radicalisation et passage à l'acte peut être plus poreuse qu'il n'y paraît.

Les **facteurs de vulnérabilité psychopathologiques récurrents** sont les suivants : isolement social, « humiliations sentimentales », harcèlement scolaire, sentiment de déclasserment ou difficultés familiales. Ces trajectoires s'accompagnent souvent d'une quête de réparation identitaire fondée sur la recherche d'une masculinité idéalisée, parfois à travers le culte du corps, le *looksmaxxing* ou des formes de surenchère viriliste.



Source : Délégation aux droits des femmes, à partir d'une présentation d'Alexandre Ledrait, professeur de psychopathologie et de psychocriminologie cliniques

Cette radicalisation s'exprime généralement par des **signaux faibles précurseurs** bien avant un éventuel passage à l'acte : banalisation de propos misogynes, y compris au sein du foyer, rejet de l'égalité, ou encore adhésion à des discours complotistes.

3. Le passage à l'acte terroriste masculiniste : une menace réelle et identifiée

En France, la menace terroriste masculiniste est aujourd'hui suivie de près par les services du renseignement intérieur (DGSI), qui ont développé en la matière une réelle expertise et une volonté d'anticipation de la menace qualifiée d'émergente.

À ce jour, pour ce qui relève de la mouvance *incel*, un seul attentat terroriste imminent a été déjoué par la DGSI (en juillet 2025 à Saint-Etienne). Toutefois d'autres affaires liées à l'idéologie *incel* sont suivies de près par les services du renseignement intérieur : une **dizaine d'individus susceptibles de radicalisation violente** sont actuellement dans le viseur de la DGSI, tous très jeunes (moins de 21 ans) dont une part non négligeable de mineurs. Par ailleurs, la DGSI souligne une **forte connectivité** entre les mouvements masculinistes et les mouvements d'ultra-droite.

II. FACE AU MASCULINISME, RÉVEILLER LES CONSCIENCES : LES PROPOSITIONS DE LA DÉLÉGATION

A. Faire de la lutte contre le masculinisme une priorité de politique publique

Le masculinisme doit être appréhendé comme un **phénomène social global qu'il convient aujourd'hui de nommer explicitement** et dont les implications dépassent largement les seules questions numériques ou les seules politiques d'égalité entre les femmes et les hommes.

La délégation estime, dès lors, **nécessaire d'inscrire la lutte contre le masculinisme dans une stratégie interministérielle** associant les ministères chargés de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'éducation nationale, de la jeunesse, de la santé, de la justice, de l'intérieur et du numérique.

B. Réguler et assainir l'espace numérique

1. Faire entrer tous les discours masculinistes dans le champ de la régulation numérique

Une grande partie des contenus masculinistes relève d'une « zone grise » qui échappe aux approches traditionnelles fondées sur le seul retrait des contenus illicites.

“

La phrase « ce qui est interdit hors ligne est interdit en ligne » a beaucoup circulé. C'est une phrase très forte (...) mais elle a un écueil : son a contrario, selon lequel ce qui n'est pas interdit est possible.

Laurence Pécaut-Rivolier, membre du collège de l'Arcom

Les rapporteuses considèrent que **le masculinisme présente désormais les caractéristiques d'un risque systémique** au sens du règlement européen sur les services numériques (DSA). Cette approche permet **de déplacer le regard des seuls contenus vers les mécanismes qui favorisent leur visibilité, leur circulation et leur amplification à grande échelle.**

2. Responsabiliser davantage les plateformes en renforçant leurs obligations

Les plateformes ne devraient pas être considérées comme de simples hébergeurs de contenus. **Leurs systèmes de recommandation, leurs choix de modération et leurs mécanismes de monétisation influencent directement la diffusion des contenus.**

“

Les algorithmes sont la pièce maîtresse des plateformes, le secret le plus gardé, sur lequel nous-mêmes, en sciences, nous ne pouvons pas trouver grand-chose.

Julien Mésangeau, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Lille

Les rapporteuses appellent à **améliorer l'identification des contenus masculinistes, renforcer la transparence des algorithmes**, soutenir le rôle des chercheurs et des signaleurs de confiance et mieux prendre en compte les incitations économiques qui favorisent la viralité de ces discours.

Elles soutiennent **l'interdiction, par la loi, de l'accès aux réseaux sociaux pour les mineurs de moins de 15 ans.**

Enfin, elles défendent l'ambition, au plan européen, de **s'attaquer au modèle économique des plateformes**, en mettant en œuvre une stratégie de **démonétisation des contenus sexistes, misogynes et masculinistes, visant à les priver de revenus publicitaires.**

3. Donner aux acteurs publics les moyens d'agir

Les auditions ont mis en évidence le **rôle essentiel de l'Arcom, de PHAROS, de l'OCLCH et du Pôle national de lutte contre la haine en ligne (PNLH)**. Elles ont également révélé un **décalage persistant entre l'ampleur des phénomènes observés et les ressources disponibles pour les traiter** et appellent à un **renforcement de leurs capacités d'action et de leurs moyens.**

C. Repérer et prévenir les trajectoires d'adhésion et de radicalisation masculinistes

1. Agir en amont par l'éducation et la formation

La prévention constitue le premier rempart contre les adhésions aux discours masculinistes. Cela suppose de rendre effectifs les enseignements d'éducation à la vie affective, relationnelle et à la sexualité (Evars), de renforcer l'éducation aux médias et à l'information, et de mieux former l'ensemble des acteurs susceptibles d'être confrontés aux mécanismes d'adhésion des plus jeunes à l'idéologie masculiniste.

Dans le cadre de l'Evars, **les agréments délivrés aux associations** intervenant dans le système éducatif **doivent garantir le respect de la philosophie et des orientations définies par le programme national.**

2. Mieux repérer, prévenir et accompagner les trajectoires d'adhésion et de radicalisation

La réponse publique ne peut se limiter à la modération des contenus ou à la répression des comportements les plus graves. **Les rapporteuses plaident pour une véritable politique de prévention fondée sur le repérage précoce, la formation des professionnels et l'accompagnement.** Elles appellent à s'inspirer des expériences étrangères, notamment du Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) de Montréal, afin de développer des outils, tels qu'une plateforme nationale d'écoute, capables d'accompagner les situations les plus radicalisées et de soutenir les familles confrontées à ces situations.

La question du masculinisme doit également être intégrée dans les dispositifs de soutien à la parentalité. Les familles, en particulier les mères et les sœurs, sont souvent les premières à observer les signes d'une adhésion à ces discours et à en subir les conséquences, sans toujours disposer des repères et ressources pour les comprendre et y faire face.

3. Consolider la doctrine sécuritaire face au risque de terrorisme masculiniste

Les rapporteuses saluent la **prise en compte du risque terroriste masculiniste** par les services spécialisés, notamment la DGSI et le Parquet national antiterroriste (PNAT).

Elles constatent toutefois que cette **acculturation demeure inégale** au sein des institutions susceptibles d'être confrontées aux phénomènes de radicalisation **et recommandent l'identification, au sein des institutions concernées, de « référents » dédiés et spécifiquement formés à ces enjeux**

Une **réflexion devrait également être engagée à l'échelle européenne** afin de favoriser une compréhension commune de cette menace et une meilleure coordination entre les services chargés de la lutte antiterroriste.

Enfin, si la création d'une qualification pénale autonome de « terrorisme misogyne » ne leur apparaît pas souhaitable, elles estiment **nécessaire de mieux mobiliser les outils existants, notamment les incriminations relatives aux crimes de haine fondés sur le sexe ou le genre.**

D. Mobiliser l'ensemble de la société

Les associations féministes jouent **un rôle de première ligne** dans la prévention, l'accompagnement des victimes, la sensibilisation et la résistance quotidienne aux offensives masculinistes.

Pourtant, leurs moyens demeurent sans commune mesure avec ceux dont disposent les mouvements anti-droits et masculinistes.

Dans un contexte de fragilisation financière du secteur associatif, les rapporteuses estiment indispensable de reconnaître, sécuriser et renforcer durablement le rôle de ces associations.

Part des associations féministes en très grande difficulté financière



Face aux discours masculinistes, il est nécessaire de développer des **contre-discours accessibles**, de promouvoir d'autres représentations des masculinités et de soutenir les initiatives qui valorisent l'égalité et le respect, dans une logique d'adéquation entre les discours et les expériences vécues.

Pour permettre une **meilleure reconnaissance institutionnelle** des dangers de l'idéologie masculiniste, les rapporteures proposent également de faire de la Journée nationale de lutte contre le sexisme du 25 janvier une **Journée nationale de lutte contre le sexisme et le masculinisme**.

Enfin, les rapporteures soulignent l'importance de **l'engagement des hommes dans cette mobilisation collective** contre le masculinisme.

“

Nous avons besoin d'une prise de conscience bien plus large et plus forte des hommes pour rompre la chaîne de la violence et faire reculer le masculinisme.

Julien Chavanes, journaliste et romancier

N.B. : certaines illustrations de cet Essentiel ont été réalisées avec l'assistance de l'intelligence artificielle.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contrôle en clair

<https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/office-et-delegations/delegation-aux-droits-des-femmes-et-a-legalite-des-chances/contrôle-en-clair/montee-en-puissance-des-reseaux-et-mouvements-masculinistes.html>



Béatrice GOSSELIN
Rapporteure
Manche
Les Républicains



Olivia RICHARD
Rapporteure
Français établis hors de France
(Série 1)
Union Centriste



Laurence ROSSIGNOL
Rapporteure
Val-de-Marne
Socialiste, Écologiste et
Républicain

✉ delegation-femmes@senat.fr

☎ 01.42.34.33.81

🌐 www.senat.fr